

Réunion du CA du 23 Mars 2006

CR non officiel selon mes notes personnelles « tapées » en séance

Les modifications de l'OJ apparaissent **en gras**

Patrick Capolsini

POINT 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 08 décembre 2005.

Adopté.

POINT 2 : IUFM du Pacifique : présentation par le directeur Philippe LACOMBE

- Présentation générale de l'IUFM du Pacifique : env. 600 étudiants, en progression. Eclaté sur 3 antennes (PF, NC, Wallis et Futuna) + services centraux en NC. Professorat des écoles + professorat des lycées et collèges en deux années : année 1 = préparation pour réussite aux concours (40 prof. des écoles ont réussi au concours cette année). Des choix sont faits au niveau des CAPES/CAPET préparés. Année 2 = acquisition de la culture professionnelle en stage à mi-temps dans les établissements et mi-temps à l'IUFM. Premier concours de prof des écoles = cette année. Bons résultats de l'IUFM au CAPES en % (petits groupes, excellentes conditions de travail). Environ 45 réussites au CAPES sur les 2 antennes de PF et NC. Aucun enseignant-chercheur en dehors du Directeur. Spécificité = existence d'un corps d'instituteurs pendant encore « un certain temps ».
- Loi d'orientation (Loi Fillon) : Tout IUFM doit être intégré à UNE Université → énorme chantier en vue. Les ouvertures de filières IUFM doivent au minimum être concertées entre IUFM et Université.
- En attente de l'élaboration d'un cahier des charges. Coup d'envoi sera donné par le Ministre dans les prochains mois pour une intégration sur 2006-08. Point central = quelle Université intègre l'IUFM ou création de deux IUFMs distincts (PF et NC) ?

POINT 3 : Election du vice-président étudiant ;

Deux candidats se présentent et n'ont pas réussi à se départager par un vote au sein des 6 représentants étudiant : Jonathan Vasseur (Sciences, ancien VP étudiant) et Tevaiarii Frébault (Sciences, 1^{er} année). Vote à bulletin secret → Jonathan Vasseur.

Désignation du représentant étudiant au sein du bureau ;

Mêmes candidats → Jonathan Vasseur.

Désignation des élus étudiants dans les différentes commissions.

Accord entre les étudiants pour la répartition : commission sociale d'établissement, comité hygiène et sécurité, conseil de la documentation. Nouvelle demande de la BU pour augmenter le nombre d'étudiants au sein du conseil de la documentation.

POINT 4 : Propositions des étudiants :

- 4.1 Demande de domiciliation d'une association ;

« Hitimahana, Association Universitaire des Etudiants » → accordé.

- 4.2 Autres demandes.

- Demande de peinture de lignes blanches sur le parking : Accord pour la partie qui ne sera pas concernée par les prochains travaux d'extension du Campus.
- Changement ou ajout de nouveaux distributeurs automatiques de boisson avec des jus de fruits ou des produits « moins sucrés » et/ou « moins chers ».
- Demande d'autorisation de changement d'UECG au cours du semestre : rappel de l'historique et du règlement des études qui ne permet pas ces changements.
- Demande d'accès à une salle en « libre-service » pour du travail → pas de solution simple compte tenu de la pression actuelle sur les salles.
- Non respect des horaires du RU pour les repas et en plus aucun accès possible à la salle du RU entre 13h30 et 15h30 → réunion de travail avec la Direction, les étudiants et la SODEXO pour rappeler les règles.
- Accès aux EDTs depuis le site web → c'est la scolarité qui doit « basculer les EDTs sur le serveur

- mise en place du WIFI → certains matériels sont déjà en place ou en cours d'installation et de configuration
- nombre de postes info en libre service → nouvelle salle info en libre service intégrée dans notre plan quadriennal actuel mais manque de surface (impossible de supprimer une salle banalisée à l'heure actuelle). Rappels sur la « mauvaise » utilisation du libre service par un grand nombre d'étudiants et sur la saturation des accès Internet étudiants.

POINT 5 : Questions financières et comptables :

- 5.1 Approbation du compte financier 2005 de l'université et affectation des résultats ;

Fonctionnement = excédent de 32 MFCP. Investissement = déficit de 73 MFCP (→ prelev. d'environ 40 MFCP sur Fonds réserve qui se retrouve à un niveau d'environ 190 MFCP)

Différents tableaux et graphiques sont présentés.

Globalement, nous avons prélevé 40 MFCP sur notre fonds de réserve. Les dépenses d'électricité continuent à augmenter malgré la mise en place du Photo-voltaïque. Les Heures complémentaires représentent encore 24% des dépenses de fonctionnement et sont en hausse, les salaires 11%, l'électricité 7%, les missions 8%, l'entretien/nettoyage 7,5 %.

- 5.2 Approbation du compte financier 2005 des œuvres universitaires et affectation des résultats ;

Nette amélioration de la situation par rapport à l'an dernier avec augmentation de la subvention et prochaine affectation d'un poste budgétaire cat. C.. Gros soucis de recouvrement des loyers de certains étudiants (env. 2 MFCP d'impayés).

- 5.3 Droits d'inscription au colloque intitulé : « identité, altérité, paysages » ;

28 au 30 Juin 2006, droits d'inscription fixés à 30 Euros.

- 5.4 Admissions en non valeur ;

- Opération ZEPOLYF était annoncée comme terminée toutefois environ 754 000 FCP ont été engagés en 2003 et 2004 sur des crédits normalement alloués à l'opération **mais** l'Etat refuse de payer car l'opération était considérée comme terminée. Cette somme doit donc être admise en non valeur (donc payée sur crédits de l'établissement). Il faudra être beaucoup plus vigilant à l'avenir sur ce type de financement.

- Hébergement consenti à B. Chabreau à Mamao au cours de la maladie qui a entraînée son décès. Loyers impayés d'environ 560 000 FCP. Cette somme pourrait être réclamée à sa fille (seule héritière en situation financière peu aisée) → le conseil décide de d'admettre la somme en non valeur (donc une recette manquante pour l'établissement).

- 5.5 DBM n° 1 de l'université ;

La DBM résulte en partie de l'augmentation de notre Dotation Globale de Fonctionnement (+9,7 %), la remontée de crédits de recherche et autres opérations. Précisions de la Présidente indiquant que le budget primitif était sincère et équilibré, elle fait part de ses discussions avec la centrale à Paris. Notre situation financière est maintenant considérée par la centrale comme saine.

Commentaires du tableau récapitulatif de la DBM par l'agent comptable → Adopté.

- 5.6 Approbation des aides à projet (F.S.D.I.E.) ;

Le conseil se prononce directement car la commission n'était pas complète et ne pouvait donc pas se réunir valablement. Rappel : 2,7 MFCP de budget à distribuer.

- « Te U'i Mata » : demande de 300 000 FCP : 70 000 pour prix littéraire + 230 000 FCP pour l'organisation de la « Semaine des étudiants » du 12 au 17 Juin 2006 regroupant toutes les associations étudiantes (semaine « récréative » avec expositions, rencontres sportives, actions de prévention, concerts, bal des étudiants, → Accordé.

- « ASCUP » a adopté son budget 2005-06 en Février dernier mais ne sollicite aucune aide de la part du Fonds de Solidarité car ils peuvent supporter la totalité des dépenses sur leurs fonds de réserve actuels. Bravo à eux pour leur bonne gestion et leur attitude responsable.

- 5.7 Subventions aux associations ;

Aucune demande officielle écrite mais intervention de Jonathan Vasseur pour une demande de 300 000 FCP pour « AVUPF ». Accord sur fonds FSDIE sous réserve d'une demande écrite de l'association avec copie du PV de l'association décrivant les projets exposés et leurs sources de financement.

- 5.8 Gratuité des locaux (*demande retirée*) ;

Sans objet, demande retirée par le demandeur.

- **5.9 Matériel :**
- **5.9.1 : Sorties d'inventaire ;**

Deux véhicules (405 et R 19) + matériels informatique et autre. Les matériels pouvant encore être utilisés seront donnés à des associations ou des écoles.

- **5.9.2 : vente d'un véhicule alloué à l'Université Française du Pacifique par le haut-commissariat de la République en Polynésie française en 1997 ;**

Véhicule éventuellement revendu par l'Etat et somme éventuelle reversée à l'établissement.

- 5.10 Tarification de location de matériel ;

Location de matériels (ultra-centrifugeuse, atomiseur, ...) acquis par la plate-forme technologique GEPSUN. Tarification adoptée jusqu'au 31/08/06 afin d'honorer des engagements pris.

- 5.11 Extension du campus : convention de conduite d'opération avec la D.A.T.

Le permis de construire est accepté en date du 9 Mars. Avis de l'étude d'impact : « impact social et économique » jugé très positif ➔ Convention avec DAT pour gestion des travaux acceptée.

POINT 6 : Scolarité :

- 6.1 Modification du calendrier universitaire 2005/2006 ;

Nouvelle Directrice de la scolarité arrive le 1/04/06. La seconde session d'examen 2005-06 est raccourcie (2 semaines au lieu de 3) donc du 16 au 28/08, avec rentrée le 4/09/06 et pré-rentrée le 31/08/06 dans le projet de calendrier proposé au point suivant.

- 6.2 Calendrier universitaire 2006/2007 ;

Projet proposé suite aux diverses réunions de Bureau, départements, scolarité et autre. C'est le fruit d'un long travail de la part de nombreuses personnes afin d'arriver à un consensus aussi large que possible. C'est une année de transition car nous sommes contraints par le calendrier 2005-06 en particulier avec une date de rentrée en Septembre alors qu'à l'avenir et avec ce type de calendrier nous pourrions rentrer mi Août et avoir ainsi plus de temps pour le semestre 1 et ses examens. Les grandes lignes sont :

- 2 sessions d'examen pour chaque semestre sans respecter la « règle » des deux mois entre sessions (cas de nombreuses Universités en métropole),
- augmentation importante du nombre de Contrôle Continu ou d'examen final anticipé au cours du semestre afin d'alléger au maximum les sessions d'examen
- réduction de la durée des sessions d'examen (car moins d'épreuves du fait du CC augmenté)
- résultats de seconde session de S2 connus en Juin pour un départ plus aisé vers d'autres Universités

Forte opposition des représentants de Droit/Eco Gestion présents au CA et d'un représentant MCF de Sciences qui argumentent sur les aspects juridiques (moins de 2 mois entre sessions) et les problèmes de correction de copies liés aux effectifs rencontrés dans le département DEG.

La centrale n'a toujours pas répondu sur le problème du texte indiquant un minimum de 2 mois entre les 2 sessions.

Echange d'arguments divers : manque des résultats de seconde session pour les inscriptions en métropole, surcharges ponctuelles de la scolarité, année de transition (nous aurons 3 semaines de plus l'année suivante en S1), augmentation importante des CCs donc finalement les sessions d'examen concernent en priorité les étudiants « non assidus », ...

Au terme de longues discussions très animées, la Présidente repousse l'adoption du calendrier au conseil du mois de Juin en ré-affirmant le principe du calendrier unique pour l'ensemble des

départements. Charge aux détracteurs du présent projet de faire des propositions. L'ensemble des participants aux très longues et très nombreuses réunions de travail sur le sujet regrette l'attitude du conseil sur ce point et affirment ne pas accepter de repartir dans un nouveau processus de discussions sur ce point.

- 6.3 Règlements généraux des études en formation initiale pour l'année universitaire 2006/2007 ;

Présentation des modifications par le conseiller juridique. Les modifications sont plus des « clarifications » de la version précédente que de réelles modifications de fond avec toutefois quelques modifications (par exemple la « non assiduité » ne peut être que totale). Là encore, il s'agit du fruit d'un long travail au niveau du Bureau et de la Direction.

Rappel : les règlements spécifiques (adoptés en Juin prochain) ne peuvent en aucun cas contredire le RGE.

- 6.4 Supplément au diplôme, pour information.

En cours d'élaboration par la CRI et les départements sur le modèle adopté par la commission Européenne en restant aussi proche que possible du modèle de la commission.

POINT 7 : Relations Internationales : conventions entre l'UPF et :

- l'Université Laval (Quebec, Canada) ;

➔ Renouvelée.

- l'Université Brigham Young (Hawaii);

Non utilisée à l'heure actuelle ➔ non renouvelée.

- Programmes SOCRATES (ERASMUS), Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix (Namur, Belgique)

➔ Renouvelée.

POINT 8 : Campus numérique ESP@DON.

Exposé de JP Bonnefoy commentant le rapport d'activités Espadon. Rappel de l'historique du Campus numérique et des formations actuellement disponibles : licence pluri-disciplinaire « Wallis », licence professionnelle TechniCom, « Masters of Law » (cours fournis à 100% par USP à Fidji), licence « Lettres, Langues sciences humaines et sociales, mention Sciences » et enfin les 33 modules qui seront proposés dans le cadre de notre nouvelle Ecole Doctorale (22 modules cette année et 11 l'an prochain). Bilan financier sommaire : environ 34,5 MFCEP ont été dépensés pour un budget alloué par le Ministère de presque 39 MFCEP.

Adoption des montants des rétribution des responsables d'épreuves écrites ou orales dans le cadre des formations à distance.

Adoption d'un avenant à la convention UPF-IUFM Pacifique pour la prise en charge de cours de langues Polynésiennes et Informatique par l'IUFM de Wallis dans le cadre de la licence pluri-disciplinaire.

Rémunération de la mise en ligne des cours pour l'Ecole Doctorale : 1 heure mise en ligne = 1,5 équivalent TD.

POINT 9 : Formation Continue :

- 9.1 Programme des formations pour le second semestre 2005/2006, règlements des études des certificats d'université, *des séminaires*, budgets prévisionnels et droits d'inscription ;

Exposé rapide des formations par JC Pastorel. 5 Certificats d'Université, 5 séminaires, 2 préparations aux concours.

- 9.2 Validation des acquis professionnels (VAP) : détermination du nombre de commissions et de leurs modalités de fonctionnement ;

Une commission par département, possibilité pour la commission de se prononcer sur le seul dossier ou sur dossier + entretien du candidat, date limite de dépôt des dossiers = 31 Mai ➔ Avis favorable.

- 9.3 Validation des acquis de l'expérience (VAE) : fixation des règles et de fonctionnement des jurys ;

Jurys d'examen du diplôme concerné + un professionnel seront souverain pour délivrer cette validation d'acquis. Le jury peut décider de ne valider qu'une partie du diplôme à la seule vue du

dossier ou avec « mise en situation professionnelle ou reconstituée ». Date limite de dépôt = 15 Août → Avis favorable.

- 9.4 Règlements spécifiques des études (PME-PMI et DAEU Wallis) ;

Quelques modifications mineures de ces règlements.

- 9.5 Guichet unique : convention.

Produit d'une négociation avec les partenaires du Pays (Ministère de l'Éducation et du Travail) sur la base d'un texte de Sept. 2005. Convention avec le Pays → avis favorable.

POINT 10 : Conventions (pour vote et/ou pour information).

Vote : ICA (consultation de documents de l'ICA à la BU), antenne locale du CNAM (réflexions communes sur les formations proposées et autre), Montpellier II (Stage de Master II pour la collecte de la rosée), Grand Simone (consultant pour la préparation du colloque international sur les plantes aromatiques).

Information : une quinzaine de conventions.

POINT 11 : Information et questions diverses.

- Communication du SNESUP concernant la publication du poste de PRU de C. Herbaut à la délégation et non au recrutement comme demandé par notre CA. Le SNESUP demande que notre établissement soit informé d'éventuelles navettes avec le Ministère. La Présidente indique qu'il n'y a jamais eu aucune navette avec le Ministère. Notre conseiller d'établissement s'est déjà expliqué sur ce point en présence de la Présidente, du VP du CS et de C. Herbaut lui même. Le Ministère avait même envisagé de « ne pas reconduire » ce poste et a finalement opté pour la délégation compte tenu du vote « serré » (10/11) lors du CA. Le Ministère attend que nous assurions la ré-orientation du laboratoire GMH avec une possible « pérennisation » de ce poste dans le cadre de cette ré-orientation. C.Herbaut regrette avant tout le manque d'information de la part du Ministère. Il regrette également qu'un vote « serré » puisse être remis en cause par le Ministère et craint que l'emploi ne soit pas pourvu par ce biais.
- L. Echalié a été nommé par la Présidente pour piloter une réflexion sur l'élaboration d'un outil de communication de type CDROM pour assurer une meilleure visibilité de notre établissement. Destiné en priorité aux élèves du secondaire. Un groupe de travail s'est déjà réuni plusieurs fois pour mener une réflexion sur le contenu et la forme. La CRI est étroitement associée à cette réalisation. Des partenaires pour le financement seront sollicités. Suggestions d'insertion d'informations sur les bourses possibles, les activités de recherche à l'UPF et les débouchés. Distribution en Dec. 2006 lors de la journée « Portes Ouvertes ».

Séance levée à 15h00. Prochain CA le 8 Juin 2006 (CS le 6 Juin).

P. Capolsini